



SOMMAIRE

La gestion des eaux pluviales	p. 2-3
Les décisions départementales	p. 4
Les travaux en cours	p. 5
Fête en Seine	p. 6
Paroles d'élue : Aurélie Taquillain	p. 7
Pass+ Hauts-de-Seine	p. 9
Les actualités	p. 10-11
Marchés publics et recrutement	p. 12

La Seine Musicale a été inaugurée le 22 avril.

Un emblème pour l'Ouest parisien

Avec La Seine Musicale, l'Ouest parisien a trouvé son emblème qui annonce, par une vocation culturelle, le skyline économique de La Défense. Cet équipement, unique en France, incarne toute la singularité de notre territoire : la qualité de vie, la volonté forte de miser sur la culture, sans faire l'impasse sur l'attractivité économique, le juste dosage entre l'avant-garde et le classicisme, entre la proximité et l'envergure internationale...

La Seine Musicale a vocation à être le centre de gravité de la Vallée de la culture des Hauts-de-Seine, un grand projet qui n'est pas un slogan publicitaire mais la reconquête, par la culture et par l'économie, d'une géographie qui avait été oubliée : cette boucle de Seine avec laquelle nous vivons, et qui donne sa structure, son identité et sa cohérence à un département qui a été, à l'origine, découpé par des bureaucrates. Avec cette reconquête territoriale et culturelle, nous voulons fonder un nouvel art de vivre aux portes de Paris.

Même les Parisiens le confirment !

Maintenant, ils osent franchir le périphérique pour la culture et les loisirs ! C'était l'inverse il n'y a pas si longtemps... Pour satisfaire ses appétits culturels, toute la banlieue convergeait vers la capitale le soir et les week-ends. Les habitants n'avaient pas le choix : il n'y avait rien à côté de chez eux... Ce temps est définitivement révolu. Nos villes de banlieue que l'on disait « dortoirs », se sont peu à peu transformées. Grâce à l'obstination des élus locaux, elles ont vu sortir de terre des théâtres, des cinémas, des librairies, des commerces, des équipements de loisirs. Longtemps territoires d'exclusion, nos villes sont devenues des lieux d'attractivité.

La Seine Musicale est le point d'orgue de ce rééquilibrage territorial vers l'ouest, et c'est une grande fierté pour le Département des Hauts-de-Seine.

Patrick Devedjian

Député et président du conseil départemental des Hauts-de-Seine

L'AGENDA

Lundi 15 mai

Commission permanente à l'hôtel du Département à Nanterre

Du 15 au 16 mai

Colloque international sur le thème des jardins historiques au Domaine départemental de Sceaux

Du 17 au 21 mai

Fête de la nature dans les Hauts-de-Seine

Jeudi 18 mai

Pose de la première pierre de l'école Dunoyer-de-Segonzac à Antony

Du 19 au 21 mai

Septième édition de Randonnées Hauts-de-Seine

Samedi 20 mai

Nuit européenne dans les trois musées des Hauts-de-Seine

CHIFFRE DU MOIS

8,2 km

soit le tracé du T10 qui s'étend de La Croix de Berny à Antony, à la place du Garde à Clamart. Les travaux préparatoires commencent en mai.





Le futur bassin de stockage à Issy-les-Moulineaux sera construit sous le stade Gabriel-Voisin, le long de la rue Charlot.

Une gestion durable pour les eaux de pluie

Le Département a mis en place une politique dynamique de gestion des eaux pluviales et de maîtrise du ruissellement urbain depuis 2005.

La gestion et l'entretien d'une partie des réseaux d'assainissement est l'une des missions obligatoires du conseil départemental. Son rôle est de diriger les eaux usées et pluviales collectées par les communes vers les stations d'épuration gérées par le SIAAP (Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne). Le 16 décembre 2005, l'assemblée départementale a approuvé la mise en place du schéma départemental d'assainissement (SDA) pour la période 2005-2020. « *L'objectif était double : améliorer la qualité des eaux de la Seine par la réduction des rejets d'eau polluées, et réduire les inondations liées aux orages par la limitation à la source du ruissellement et la gestion optimisée des réseaux* » explique Grégoire de La Roncière, conseiller départemental délégué à l'eau et à l'assainissement. Pour proposer des actions nouvelles et cohérentes, une large concertation a été engagée avec les acteurs du cycle de l'eau, pour tendre vers des objectifs communs et une mise en œuvre partagée dans le domaine de l'assainissement.

Réduire les risques d'inondation par débordement

Certaines zones du département se situent à des points bas de convergence de plusieurs bassins versants. Cette situation rend

des parties du réseau départemental plus vulnérables aux événements pluvieux, entraînant des risques d'inondation par débordement des réseaux. Pour y remédier, le Département a construit des ouvrages de rétention et de régulation des eaux et optimisé le fonctionnement hydraulique du réseau. Certains ouvrages de stockage, dont la vocation initiale est de lutter contre les inondations, jouent également un rôle pour limiter les rejets en Seine quelle que soit l'intensité de la pluie. « *La prévision des contextes météorologiques et les outils de gestion dynamique des flux permettent d'activer, à distance et de manière anticipée, le scénario de gestion adapté* » souligne Grégoire de La Roncière.

Maîtriser les eaux pluviales à la source

Tout nouveau projet d'aménagement se raccordant au réseau départemental fait l'objet d'une limitation du ruissellement. Un contrôle systématique de conformité est effectué afin de vérifier la conception, l'existence et le bon fonctionnement des ouvrages de régulation des eaux pluviales liés à chaque aménagement. De plus, des aides financières départementales ont été attribuées pour un montant global de 14 M€ et ont concerné 149 projets représentant une

56 500 m³

le volume cumulé d'ouvrages de rétention d'eau de pluie du Département des Hauts-de-Seine.

38

stations de pompage servent à la régulation du réseau et à la prévention contre les crues de la Seine.

13 M€

soit le budget alloué par le Département pour le réseau d'assainissement et des eaux pluviales en 2017.

surface active de près de 34 hectares et la création de 21 000 m³ de stockage des eaux pluviales. Ces mesures ont permis de maîtriser le ruissellement d'une part importante des surfaces raccordées au réseau. Ainsi, fin 2016, plus de 300 hectares de surface ont été régulés sur le territoire.

Par ailleurs, les communes ont progressivement adopté les mêmes limitations du ruissellement que le Département dans leur règlement d'assainissement ou leur PLU.

Limiter les rejets polluants en Seine

Par an, le réseau assure le transport d'environ 130 millions de m³ d'effluents, dont 85 millions de m³ d'eaux usées domestiques et industrielles et 45 millions de m³ d'eaux pluviales. Lors d'événements pluvieux importants, afin d'éviter la saturation des égouts et le risque de débordement, le réseau d'assainissement départemental dans sa partie dite unitaire, qui mélange dans un même collecteur eaux usées et eaux pluviales, est équipé de déversoirs d'orage. Ceux-ci permettent de soulager les réseaux en déversant le surplus, sans traitement, vers la Seine. Pour réduire les volumes annuels déversés affectant la qualité de la Seine, le Département a déjà équipé une vingtaine de ses déversoirs avec des vannes automatisées. Le rôle de ces déversoirs mobiles est d'une part de délester les réseaux lors de très fortes pluies, afin d'éviter les inondations, et d'autre part de contenir dans le réseau des volumes d'eau unitaire lors d'épisodes pluvieux moins intenses et ainsi empêcher leur rejet direct vers le milieu naturel.

Les « ouvrages » réalisés

Au-delà des 625 km de réseau de dimension variable, des 18 stations de pompage majeures, d'une centaine de déversoirs d'orages, le patrimoine d'assainissement départemental comprend des ouvrages de rétention d'eau de pluie d'une capacité cumulée de plus de 56 500 m³, dont quatre collecteurs de grand diamètre servant de stockage (trois à Rueil-Malmaison et un à Gennevilliers/Villeneuve-la-Garenne), trois bassins de rétention enterrés (Sceaux, Antony et Châtillon) et deux bassins à ciel ouvert (Chatenay-Malabry et Le Plessis-Robinson). Un nouveau bassin de 23 400 m³ est en construction à Issy-les-Moulineaux. Il sera mis en service en 2018.



Joaquim Timoteo

Parti Socialiste

EAUX PLUVIALES : ALLEZ PLUS LOIN

La gestion des eaux pluviales revêt un enjeu stratégique fort pour les collectivités, que ce soit par la limitation du rejet d'éléments polluants dans le milieu naturel ou par la prévention des inondations. L'effort fourni par le Département doit se poursuivre. Il doit aussi inciter à une moins grande imperméabilisation des terrains et à des modes alternatifs proscrivant le « tout-tuyau » en favorisant par exemple les chaussées drainantes, les bassins d'infiltration ou encore les toitures végétalisées.



Grégoire de La Roncière

Groupe Majorité départementale

UNE POLITIQUE DYNAMIQUE DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

Notre Département, face à son urbanisation et aux conséquences de l'apport de fortes quantités d'eau, a mis en place un schéma d'assainissement. Son objectif est de réduire les risques d'inondation et d'améliorer la qualité du milieu naturel en portant assistance à tous les acteurs, collectivités, aménageurs et particuliers. Les atouts : limiter les risques de dégradation des ouvrages et de l'environnement, favoriser l'infiltration des eaux en recréant un cycle naturel et réaliser des économies financières et foncières. Ce schéma s'inscrit dans notre politique départementale de développement durable.



Marie-Pierre Limoge

Groupe Majorité départementale (DVD)

NOTRE ACTION DANS LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

Décidé en 2005, le schéma départemental d'assainissement est l'outil de gestion à long terme des eaux pluviales. Celui-ci s'inscrit dans un cadre de développement durable, avec pour objectif l'amélioration des eaux de la Seine et une meilleure gestion des eaux pluviales, mais aussi de permettre la réduction des inondations. Ainsi, le Département a lancé des chantiers de bassin de stockage dont un à Issy-les-Moulineaux dont la livraison est prévue pour 2018. Cette politique volontariste se fait avec nos partenaires (collectivités, aménageurs et particuliers). Avec un budget de 13 millions d'euros en 2017, nous proposons une politique volontariste dans ce domaine.



Olivier Larmurier

Majorité départementale, groupe des Indépendants

LA GESTION DES EAUX PLUVIALES : UN ENJEU POUR LES COLLECTIVITÉS

Depuis 2002, Le Département des Hauts-de-Seine a engagé une politique ambitieuse pour la gestion durable du réseau d'assainissement des eaux pluviales, en 2017, il a ainsi investi 13 M€. Cette politique avait pour principal objectif de maîtriser les surfaces raccordées au réseau. Les communes ont pu adopter progressivement les mêmes limitations du ruissellement que le Département dans leur règlement d'assainissement et/ou leur PLU permettant une harmonisation au niveau de notre territoire pour la satisfaction de tous.



Gabriel Massou

Groupe Front de Gauche et Citoyens (PCF-GC)

L'EAU, UN BIEN COMMUN PRÉCIEUX

Imperméabilisation des sols, prévention des risques, l'urbanisation fait naître de nouveaux enjeux de gestion de l'eau. En favorisant le ruissellement de l'eau, l'urbanisation contribue au déséquilibre des cycles de l'eau. Permettre aux eaux de pluie de s'infiltrer naturellement dans les sols pour éviter de saturer les réseaux et les usines de traitement, notamment lors des orages, est un objectif que nous partageons ! Encore faut-il prendre la mesure des investissements publics et privés nécessaires.

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR WWW.HAUTS-DE-SEINE.FR

SÉANCE PUBLIQUE 31.03.17

FINANCES

17.55 Aide à l'adaptation de l'habitat pour les nouveaux bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile - Attribution de quatre subventions.

17.15 Adoption du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) 2017.

17.16 Compte rendu sur la décision d'acceptation de donations sans conditions ni charges au nom et pour le compte du Département des Hauts-de-Seine de décembre 2016.

17.17 Règlement budgétaire et financier.

VOIRIE ET VOIES NAVIGABLES

17.14 Route départementale 920 - Acquisition d'une parcelle située 51 avenue du Général-Leclerc à Bour-la-Reine.

AFFAIRES SOCIALES - INSERTION - SOLIDARITÉS

17.12 Actualisation du Règlement départemental d'aide sociale.

17.18 Programme départemental d'insertion et de retour à l'emploi - Année 2017.

17.11 Compte rendu des aides attribuées au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) du 1^{er} octobre au 31 décembre 2016.

COMMANDE PUBLIQUE

17.8 Compte rendu des marchés et avenants conclus aux mois de décembre 2016 et janvier 2017.

17.10 Règlement intérieur de la Commission d'appel d'offres.

PATRIMOINE NON SCOLAIRE

17.13 Occupation du domaine public départemental non routier par les installations non radioélectriques et les artères des opérateurs de communications électroniques - Approbation des tarifs et des conventions-type.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

17.9 Compte rendu des actions en justice intentées au nom et pour le compte du Département du 1^{er} au 31 janvier 2017 conformément à l'article L.3221-10-1 du Code général des collectivités territoriales.

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR WWW.HAUTS-DE-SEINE.FR/DELIBERATIONS

Chorus sur l'Île

Après plus de mille concerts organisés à La Défense pendant dix ans, le festival Chorus des Hauts-de-Seine débarque sur l'Île Seguin à la Seine Musicale en novembre.

Comme un prélude à ses trente ans, qui auront lieu au printemps 2018, Chorus 2017 enchantera les spectateurs à Boulogne-Billancourt. Toujours axé musiques urbaines, électroniques, pop ou rock, le festival proposera jusqu'à vingt groupes sur les quatre scènes de la Seine Musicale : la grande salle (6 000 places) ; l'auditorium (1 150 places) ; deux clubs de 200 places chacun. Des têtes d'affiches et des artistes émergents dont les groupes issus de la sélection du Prix Chorus se partageront également l'affiche.

Des actions artistiques seront organisées à destination de tous les publics, et notamment de ceux éloignés de la culture, les collégiens ainsi que les musiciens du territoire. Des spectacles à destination des familles seront aussi programmés.

Le « labo Chorus »

Cette édition 2017 inaugure un nouveau cycle de la vie du festival porté par le Département. Il deviendra un projet structurant, en lien avec les lieux culturels du territoire (diffusion, répétition, transmission...) au travers du « labo Chorus » qui se déploiera tout au long de l'année.

Ainsi, Chorus ne sera plus seulement un événement, mais également un dispositif de proximité, porteur de projets innovants, de résidences d'artistes, accompagnant les créations et soutenant l'émergence artistique.

Plus d'informations sur chorus.hauts-de-seine.fr

Sur Twitter et Instagram : @festivalchorus

Sur Facebook : /lefestivalchorus

La Vallée de la culture des Hauts-de-Seine

Chorus des Hauts-de-Seine s'inscrit dans la politique culturelle départementale mise en place en direction du plus grand nombre à travers une politique tarifaire attractive : des événements, actions et dispositifs dédiés à la formation des spectateurs et à l'accompagnement des talents émergents ; la mise en accessibilité des sites culturels ; le soutien aux équipements culturels du département et le développement de nouveaux équipements comme la Seine Musicale ou le déménagement des Archives départementales dans des locaux de la caserne Sully à Saint-Cloud.

WWW.HAUTS-DE-SEINE.FR



Gnucci, Chorus 2016.

Les principaux travaux

de mai sur la voirie et dans les parcs départementaux



T1 : les travaux en cours à Asnières, avenue de La Redoute.

Antony

RD 920 : avenue Aristide-Briand à Antony, entre la rue Auguste-Mounié et le carrefour de la Croix de Berny, requalification de la voie en boulevard urbain, création d'une continuité cyclable, remplacement de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore. Les travaux ont débuté en mars 2016 pour une durée prévisionnelle de vingt-et-un mois.

Asnières-sur-Seine

> Avenue de la Redoute entre les Quatre-Routes et la rue l'Abbé-Lemire. Adaptation des réseaux d'assainissement aux aménagements du futur tramway T1, remplacement d'une canalisation non visitable, renforcement structurel d'un collecteur visitable et réalisation de galeries. Les travaux ont débuté en janvier 2016 et se poursuivront jusqu'en juillet 2017.

> RD 7 : rénovation de l'éclairage public, quai Aulagnier, de la rue des Cabœufs, est prolongé à la rue du Jardin Modèle. Les travaux ont commencé début décembre 2016 pour une durée prévisionnelle de neuf mois.

Bagneux

Rue des Meuniers : rénovation de la canalisation et renouvellement de branchements jusqu'en juin.

Bourg-la-Reine

> RD 920 : boulevard du Maréchal-Joffre à Bourg-la-Reine, entre la place de la Résistance et la rue de Fontenay, requalification de la voie en boulevard urbain, création d'une piste cyclable, remplacement de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore. Les travaux ont débuté en mars pour une durée prévisionnelle de douze mois.

> RD 920 : avenue du Général-Leclerc, renouvellement de branchements jusqu'en août.

Châtenay-Malabry

> Avenue de la Division-Leclerc entre le carrefour Salvador-Allende et les voies TGV. Construction en souterrain, grâce à un tunnelier, d'un collecteur de 2 mètres de diamètre, pour éviter les débordements des collecteurs d'assainissement existants le long de cette avenue, dans le cadre du projet du tramway T10. Les travaux ont débuté en novembre 2015 pour une durée prévisionnelle de vingt-quatre mois.

> RD 986 : avenue de la Division-Leclerc. Réhabilitation du réseau d'assainissement de janvier 2017 à mai 2018.

Châtenay-Malabry - Le Plessis-Robinson

A 86 - RD 986 rue du Général-Eisenhower : aménagement de l'échangeur Est avec la création de deux bretelles d'entrée et sortie sur l'A 86 au droit du parc d'affaires de la Boursière et réaménagement d'un carrefour au croisement entre la RD 986 et l'avenue Gallée. Les travaux ont débuté en janvier pour une durée prévisionnelle de vingt-quatre mois.

Courbevoie

RD 7 : quai du Maréchal-Joffre, réparation du perré en aval du pont de Courbevoie jusqu'en mai.

Fontenay-aux-Roses

RD 128 : avenue Marx-Dormoy entre la rue Boucicaut et l'avenue du Maréchal-Foch, rénovation de l'éclairage public. Les travaux ont commencé en avril pour une durée prévisionnelle de six mois.

Gennevilliers - Villeneuve-la-Garenne

Rue de la Bongarde : rénovation de la canalisation et renouvellement de branchements jusqu'en juin.

Issy-les-Moulineaux

> RD 76 : rue du Gouverneur-Général-Éboué, RD 50 boulevard des Frères-Voisin et Rue Charlot. Création d'un bassin de stockage/restitution des eaux pluviales sous le stade Gabriel-Voisin, création de deux déversoirs d'orage et réfection du terrain de football. Janvier 2016 à mai 2018.

> Place Léon-Blum : renforcement du réseau d'assainissement départemental préalable aux travaux de la gare du Grand Paris Express d'avril à août.

> Quai de la Bataille-de-Stalingrad : renforcement du réseau d'assainissement départemental préalable aux travaux d'un ouvrage annexe du Grand Paris Express d'avril à juillet.

Issy-les-Moulineaux - Meudon

RD 7 : quai de la Bataille-de-Stalingrad à Issy-les-Moulineaux et route de Vaugirard à Meudon. Aménagement des berges de Seine, déplacements des regards d'accès au réseau d'assainissement dans le cadre du projet Vallée Rive Gauche jusqu'à juin 2017.

Montrouge

RD 50 : rue Barbès, entre la rue François-Ory et la limite du Département. Aménagement paysager et réfection du trottoir Sud, rénovation de la couche de roulement de la voirie. Les travaux ont débuté en avril 2017 pour une durée prévisionnelle de quatre mois.

Nanterre

Rue Sadi-Carnot entre l'avenue Georges-Clemenceau et la place Gabriel-Péri. Réhabilitation du collecteur et de ses ouvrages connexes (branchements, regards et galeries) jusqu'en décembre 2017.

Puteaux

RD 913 : avenue du Général-de-Gaulle, entre le boulevard Circulaire et la limite de la ZAC des Bergères, rénovation de l'éclairage public. Les travaux ont commencé en janvier pour une durée prévisionnelle de huit mois.

Vaucresson

RD 907 : boulevard de la République, entre le rond-point du Fer Rouge et la rue Émile-Testu et la place Charles-de-Gaulle, requalification de la voirie. Les travaux ont débuté en septembre 2016 pour une durée prévisionnelle de neuf mois.

Fête en Seine : trois jours au fil de l'eau

Des portes de Paris jusqu'au littoral normand, l'axe Seine est le lieu où ça se passe du 23 au 25 juin. Au programme dans le département : guinguettes, croisières et concerts.

Pendant trois jours, la fête prend ses quartiers au bord du fleuve. L'événement est organisé avec quatre autres collectivités réunies depuis un an au sein de l'Association des Départements de l'axe Seine. Le vendredi 23 juin marque le lancement des festivités avec une guinguette ouverte à tous au port de Courbevoie jusqu'à 1 h du matin. La soirée sera animée par un orchestre.

Samedi 24 et dimanche 25, trois croisières quotidiennes sur la Seine de deux heures avec conférencier sont organisées sur le thème de l'impressionnisme. Départ de l'escale de Rueil-Malmaison sur la place des Impressionnistes. Gratuit et ouvert au public sur inscription.

Dans les parcs départementaux du bord de fleuve, se dérouleront des promenades à thème : ainsi à l'Île Saint-Germain, sur le thème de *L'art et la nature en ville*; au parc Pierre-Lagravère avec la *Promenade bleue*, de même qu'au parc du Chemin de l'Île qui où s'ajoute au programme une exposition photo sur les Papeteries de la Seine. À noter aussi, toujours à Nanterre, des démonstrations du bateau nettoyeur *le Bélénos* sensibiliseront le public au problème des déchets sauvages sur les berges. Enfin, au musée et jardins départemental Albert-Kahn, à Boulogne, les visites guidées et l'exposition porteront sur le nouveau musée.

Concerts

Avec Mozart Maximum, La Seine Musicale propose un festival fort peu classique dans la forme. Certes, Insula orchestra jouera La Grande messe en ut, l'une des plus célèbres œuvres de Mozart. Mais, l'événement sera aussi accompagné d'un dispositif vidéo inhabituel et suivi

d'une « Classical Rave » sans oublier un pique-nique en musique dans les espaces verts de l'Île Seguin de 14 h à minuit. Il est indispensable de réserver.

Musique toujours avec un détour conseillé à quelques encablures de la Seine pour le La Défense Jazz Festival avec des concerts gratuits et en plein air. Le 24 juin à 20 h, place au funk du bassiste Bootsy Collins, ex-compagnon de jeu de James Brown et de Funkadelic.

Le lendemain à 19 h, le collectif électro Chinese Man viendra clore le festival (ldefensejazzfestival.hauts-de-seine.fr). Voilà pour les Hauts-de-Seine, pour ceux qui sont tenté de prolonger la fête jusqu'en Normandie le programme complet est disponible sur fete-en-seine.fr

Le long de l'axe Seine

Outre les Hauts-de-Seine, quatre autres départements participent à cet événement : les Yvelines, le Val-d'Oise, l'Eure et de la Seine-Maritime. Ces cinq départements se sont regroupés en juillet 2016 au sein de l'Association des Départements de l'axe Seine. Objectif : mettre en valeur le fleuve du Havre à Boulogne et ses atouts économiques, industriels, culturels et naturels insuffisamment exploités, travailler à la structuration de filières émergentes en lien avec les pôles de formation et de recherche et contribuer au développement du tourisme et de l'emploi.

www.axeseine.fr

« Rendre plus lisible et plus attractive l'offre de destination Hauts-de-Seine »

Pourquoi le conseil départemental a-t-il repris en régie directe le CDT ? Comment compte-t-il valoriser son territoire en matière de tourisme ?

Le 1^{er} janvier, le Département a réinternalisé le Comité Départemental du Tourisme des Hauts-de-Seine pour donner une nouvelle ambition à sa politique touristique.

Avec l'arrivée des grands équipements à rayonnement international, voulus par notre président Patrick Devedjian, La Seine Musicale, l'Arena, le nouveau musée Albert-Kahn, l'hôtel des métiers d'art à Sèvres, l'idée était pour le Département de développer un nouveau projet touristique qui soit à son image : tourné vers le monde, innovant, collaboratif, lié à son économie, à son histoire et vers l'axe Seine.

C'est la politique que je présenterai au vote de l'assemblée départementale le 30 juin prochain. Mon objectif, c'est de rendre plus lisible et plus attractive l'offre de destination Hauts-de-Seine et surtout générer des retombées économiques et d'emplois sur le plan local pour nos territoires. Il s'agira désormais de capter des populations touristiques d'affaires, étrangères, plus jeunes et d'inverser les flux « banlieue-Paris » le week-end.

Pour une mise en œuvre innovante, ma première action mobilisera des hackers et start-ups autour d'un hackathon. La mise en œuvre fera également la part belle aux projets hôteliers, l'offre étant insuffisante à absorber une croissance de la demande, ainsi qu'aux projets fluvestres. Enfin cette politique, bâtie de concert avec les Yvelines, s'appuiera sur la complémentarité entre les deux Départements.

Il était temps de redonner ses lettres de noblesse au tourisme, qui représente un secteur d'activité économique important pour notre territoire et créateur de nombreux emplois.

Un premier hackathon aura lieu les 1^{er} et 2 juillet.

Quel est l'objectif de cet événement ?

Cet événement, qui se déroulera le 1^{er} week-end de juillet, a pour objectif d'associer des acteurs de l'innovation pour imaginer ensemble le tourisme de demain. Pendant deux jours et deux nuits, cinq start-ups sélectionnées créeront des outils destinés à mettre en œuvre de façon innovante la nouvelle politique départementale. Ces cinq acteurs seront sélectionnés, parmi tous les candidats qui auront répondu à notre appel à projet, par un jury mêlant acteurs du tourisme, élus et spécialistes de l'innovation. À l'issue de cet hackathon, les meilleures équipes seront récompensées et verront leurs projets développés sur le territoire. Enfin, je mobiliserai l'ensemble des communes pour que le territoire en entier soit force de proposition et d'innovation dans la préparation de cet événement d'ampleur.

Le potentiel touristique des Hauts-de-Seine vous paraît-il aujourd'hui sous-exploité ?

Il existe une marge de croissance importante dans le secteur du tourisme, en témoigne la demande hôtelière que l'offre n'arrive pour l'instant pas à couvrir, notamment dans le segment haut de gamme (hôtels 4 et 5 étoiles). Mon intention est donc de favoriser l'implantation d'hôtels et autres hébergements sur le territoire. Ces implantations sont par ailleurs, ne l'oublions pas, source de recettes fiscales pour les communes (taxe de séjour) et pour le Département (taxe additionnelle de séjour) et de création d'emplois non ou peu qualifiés.

L'axe Seine est une autre piste de développement.

L'axe Seine est en effet une piste de développement qui a été choisie dans le cadre de la nouvelle politique qui sera présentée. Les actions proposées intégreront le transport fluvial, la future véloroute en bord de Seine (« Seine à vélo »), des événements organisés sur les berges, mettront en avant les aspects culturels picturaux, liés à l'impressionnisme notamment. Et cet axe est d'autant plus important que c'est un des axes que nous partageons avec les Yvelines.

Pouvez-vous nous parler de l'opération Fête en Seine ?

Il s'agit d'un grand événement festif organisé le long de la Seine, depuis les portes de Paris jusqu'à Honfleur, le week-end du 23 au 25 juin. L'initiative de cette première grande fête de la Seine revient aux Départements des Hauts-de-Seine, des Yvelines, du Val-d'Oise, de l'Eure, de la Seine-Maritime et du Calvados, réunis au sein de l'Association des Départements de l'axe Seine créée en 2016. Les Départements et leurs partenaires proposeront tout au long du week-end de nombreuses activités ouvertes au public, mettant ainsi à l'honneur le sport, les loisirs, la culture, le patrimoine, le tourisme, l'environnement et les espaces verts en bord du fleuve. Les informations pratiques sont disponibles sur www.axeseine.fr



Aurélie Taquillain
Conseillère départementale déléguée au tourisme

Devenez acteur du premier challenge d'innovation touristique organisé par le Département des Hauts-de-Seine, les 1^{er} et 2 juillet. À l'issue de ces deux journées, un jury récompensera cinq équipes lauréates. Inscription en ligne jusqu'au 16 juin 2017 : hackathon.hauts-de-seine.fr

les Hauts-de-Seine
la **vallée de la culture**

SAISON 2016-2017

la **biennale
littéraire**
de la Maison de Chateaubriand

Regards sur
Goethe

Théâtre | Conférences | Spectacles
16 - 24 mai 2017

 **hauts-de-seine**
LE DÉPARTEMENT



01 55 52 13 00

maison-de-chateaubriand.hauts-de-seine.fr



Un nouveau Pass à la rentrée

les Hauts-de-Seine
un département **Solidaire**

2017-2018

Pass+
hauts-de-seine

plus de loisirs, plus de libertés

Nouveau
80€

Infos et bons plans
Inscription à partir du 1^{er} septembre 2017
numéro vert 0800 076 092
Passplus.hauts-de-seine.fr

hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

Le conseil départemental propose désormais le Pass+, une carte collégien multiservices, aux élèves des Hauts-de-Seine inscrits dans un collège public ou privé dès la rentrée 2017-2018.

Au-delà d'un portemonnaie électronique dont la valeur peut aller jusqu'à 85 €, « Pass+ Hauts-de-Seine » a pour objectif d'accompagner le collégien pendant sa scolarité en lui apportant de nouveaux services à valeur ajoutée. La carte sera disponible dans un premier temps sous une forme dématérialisée dès la rentrée 2017. Elle contiendra deux portemonnaies électroniques : l'un pour la pratique d'activités culturelles et l'autre pour la pratique d'activités sportives. Les élèves boursiers bénéficieront de 85 € (65 € et 20 €) et les élèves non boursiers de 80 € (60 € et 20 €). Les familles décideront de la répartition des portemonnaies entre la culture et le sport.

46 009

bénéficiaires en 2016 pour l'ancien Pass Hauts-de-Seine parmi les 73 597 collégiens des Hauts-de-Seine, soit 62,51 % des élèves.

2,24 M€

le budget du Département pour la mise en place et la gestion du dispositif en 2016 (+ 2% par rapport à 2015).

Des « bons plans » disponibles tout de suite

Pass+ Hauts-de-Seine proposera également, au-delà de l'aide financière pour les activités extra-scolaires, un accès à des services en ligne via le portail ENT comme par exemple le soutien scolaire en ligne gratuit pour les familles des invitations gratuites et des bons plans ; des accès facilités aux structures culturelles du département...

À la rentrée 2018, la carte deviendra « physique » et donnera accès à la restauration scolaire pour tous les collégiens des collèges publics. À cette occasion, l'inscription en ligne au service de restauration sera généralisée à tous les collèges publics. Les élèves conserveront leur Pass+ Hauts-de-Seine de la 6^e à la 3^e.

Les communes et les établissements publics territoriaux des Hauts-de-Seine pourront continuer à proposer chaque année de nouveaux organismes qui remplissent les critères et qui souhaitent adhérer au nouveau dispositif. Plus de mille sont déjà affiliés.

Compte tenu de la mise en place du nouveau dispositif, le calendrier change et les inscriptions pour l'année scolaire 2017-2018 ne débuteront qu'à partir du 1^{er} septembre (au lieu du 1^{er} juin).

Informations complètes sur passplus.hauts-de-seine.fr ou au 0 800 076 092 (numéro vert).

Cinq parcours de randonnées le long de la Seine

Pour la septième année consécutive, le conseil départemental propose gratuitement des itinéraires de randonnées dans les Hauts-de-Seine du vendredi 19 au dimanche 21 mai.



L'eau est le thème choisi pour ces randonnées. Le public est invité à participer à ces balades pédestres pour découvrir ou redécouvrir toutes les richesses du patrimoine des Hauts-de-Seine. Ce rendez-vous, en partenariat avec le Comité départemental de randonnées pédestres (CRDP92 / FFRP), s'échelonne sur trois jours.

Au programme

- > **Vendredi 19 mai, une randonnée à 14 h 30**
« Balade Neuilly-Levallois » - 8,2 km (urbain et bords de Seine).
- > **Samedi 20 mai, deux randonnées à 14 h 30**
« Balade Domaine de Saint-Cloud » - Pont de Saint-Cloud - 8 km (nature) et « Balade Promenade des Vallons de la Bièvre » - Fontenay-aux-Roses - 9 km (nature).
- > **Dimanche 21 mai, deux randonnées à 14 h 30**
« Balade Boulogne - Issy-les-Moulineaux » - Issy-les-Moulineaux - 7,2 km (nature et bords de Seine) et « Balade Chanteraines » - Gennevilliers - 7 km (nature et bords de Seine).

Plus d'informations sur www.hauts-de-seine.fr

prix dans la catégorie RSE (Responsabilité sociétale des entreprises). Le Département a été récompensé pour s'être investi dans une démarche d'achats durables et responsables. C'est la première fois qu'une collectivité territoriale est distinguée dans une catégorie où elle concourt avec des entreprises privées.

Quel avenir pour les jardins historiques ?

Les 15 et 16 mai, spécialistes et passionnés de jardins historiques ont rendez-vous à l'Orangerie du Domaine départemental de Sceaux pour deux journées d'étude sur la conservation du patrimoine vert aujourd'hui.

À travers ce colloque, c'est un état des lieux qui est dressé. Selon la Charte de Florence, article 1 : « Un jardin historique est une composition architecturale et végétale qui, du point de vue de l'histoire ou de l'art, présente un intérêt public. Comme tel, il est considéré comme un monument ». Parmi les thèmes abordés les savoirs et les métiers, le rôle de l'entreprise privée et les jardins historiques, le « vivant » : perspectives écologiques...

La fin du colloque sera ponctuée par visite gratuite de l'exposition-dossier *Autour de l'acquisition d'une œuvre majeure, La Démolition du château de Meudon*, par Hubert Robert (1733-1806).

Inscription sur applis.hauts-de-seine.fr/colloquejardins2017



Tram 10, les travaux commencent

Piloté par le Stif et le Département, le projet prévoit la création de quatorze stations entre La Croix-de-Berny à Antony et la Place du Gard à Clamart.

Le futur tramway permettra ainsi de relier certains quartiers périphériques et d'accompagner leur développement urbain. L'accès va être notamment amélioré pour le quartier Jean-Zay à Antony, la zone d'activités Noveos à Clamart et au Plessis-Robinson, les quartiers Appert-Justice, Allende et Europe à Châtenay-Malabry... À la suite de la déclaration d'utilité publique du projet en octobre 2016 et de l'approbation des études d'avant-projet en mars 2017, le projet T10 rentre maintenant dans une phase opérationnelle. Les travaux préparatoires commencent en mai avec notamment le dévoiement des réseaux d'eau, d'assainissement, d'électricité, de gaz et de télécommunications, par les concessionnaires. Ils dureront deux ans, avant que les travaux du tramway ne démarrent en 2019. La mise en service est prévue en 2023.

Plus d'informations sur www.tramway-t10.fr



Jazz à La Défense : les premiers noms

Le Département organise la quarantième édition de La Défense Jazz Festival du 19 au 25 juin.

L'événement est gratuit et en plein air au cœur du quartier d'affaires. En semaine, le festival accueillera :

ALA.NI le 19 juin ;

Julien Lourau & The Groove Retrievers le 20 juin ;

The Comet is Coming / Shabaka and The Ancestors le 21 juin ;

Jupiter & Okwess / AlSarah & The Nubatones le 23 juin.

Une création inédite sera proposée le 23 juin en soirée pour fêter le 40^e anniversaire du concours national de jazz de La Défense.

Sous la direction d'Andy Emler, une trentaine de musiciens lauréats du concours inviteront le public à un voyage dans le temps et les styles pour fêter le jazz.

Le week-end, le festival invitera Bootsy Collins, bassiste légendaire de la funk music, qui a notamment collaboré avec James Brown et George Clinton pour une représentation le 24 juin. Suivront le 25 juin, les Chinese Man.

Les spectateurs apprécieront une programmation qui mêle le jazz à d'autres styles musicaux : la soul, le funk, le blues, ou encore les musiques du monde, l'électro ou le hip hop. Ils pourront également découvrir sur scène la sélection des six groupes du concours national de Jazz de La Défense, les 21 et 22 juin de 18 h à 20 h. Les lauréats du Prix de groupe et du Prix d'instrumentiste seront annoncés vendredi 23 juin.

Plus d'informations sur ladefensejazzfestival.hauts-de-seine.fr



Bootsy Collins sera en concert le 24 juin.

© Michael Weinrob

Le futur de Saint-Gobain

La première pierre du futur siège social de l'entreprise française a été posée le 19 avril à La Défense. Une tour à l'image du renouveau du quartier d'affaires.

Si cet événement marque symboliquement le début du chantier, les travaux ont en réalité débuté il y a un an. En effet, il a fallu pour commencer détruire l'immeuble Iris en lieu et place duquel la nouvelle tour (aussi appelée tour M2) va sortir de terre. Et ce, une fois les fondations, étape actuellement en cours, terminées. Imaginé par le cabinet d'architectes Valode et Pistre, le futur siège de Saint-Gobain - déjà installé depuis plus de trente ans à La Défense - comptera quarante-quatre niveaux dont trente-huit au-dessus de la dalle, s'élèvera à 165 mètres de haut et regroupera 2 200 postes de travail. Tout de verre vêtu, le bâtiment de 49 000 m² sera constitué de trois grands prismes, les uns au-dessus des autres, chaque bloc accueillant un jardin.

Le futur siège de Saint-Gobain bénéficiera de deux accès : un principal et piéton depuis le parvis et un second au niveau du boulevard Circulaire. Il présentera également une façade commerciale côté Courbevoie et le showroom de Saint-Gobain, accessible au public avec un espace restauration rapide, place de l'Iris. « La future tour Saint-Gobain est à l'image des ambitions que nous voulons pour Paris-La Défense, à l'heure où le Brexit a rebattu les cartes en Europe. Le quartier d'affaires devient de plus en plus attractif, de plus en plus convivial, de plus en plus ouvert sur le monde », a conclu Patrick Devedjian. La livraison du nouveau siège social est prévue pour 2019. Saint-Gobain quittera alors la Tour des Miroirs, juste à côté, où il s'était installé en 1981.



Sur le ring



Pour la sixième année, le Département est partenaire du Comité des Hauts-de-Seine de boxe anglaise amateur pour l'organisation des Ceintures des Hauts-de-Seine.

Cette compétition a pour objectifs de permettre aux boxeurs des Hauts-de-Seine d'enrichir leur palmarès en vue des prochaines compétitions (championnats d'Île-de-France et championnats de France) ; de promouvoir les valeurs de cette discipline ; et enfin de favoriser la création de clubs ou de sections boxe anglaise dans les communes. La finale a lieu le samedi 13 mai à la Halle des Sports de Puteaux. Le département des Hauts-de-Seine compte 12 clubs et 1 100 licenciés (saison 2015).

En 2016, le conseil départemental a apporté son soutien financier à cet événement à hauteur de 20 000 €.

Commande publique des Hauts-de-Seine

TPE/PME : l'échéance pour la dématérialisation des marchés publics doit se préparer dès maintenant

Avec la réforme du droit de la commande publique entrée en vigueur le 1^{er} avril 2016, la dématérialisation des procédures de marchés publics deviendra une obligation d'ici le 1^{er} octobre 2018. En conséquence, le Département des Hauts-de-Seine a décidé de profiter de ce délai pour répondre à cette obligation par phase : depuis le 1^{er} mars pour les marchés à procédure adaptée (Mapa) et à compter du 1^{er} septembre pour les appels d'offres. Aucune réponse papier ne sera acceptée sauf si le règlement de la consultation (RC) le mentionne.

Dans le cadre de sa politique d'achat et afin de favoriser l'accès à la commande publique, le Département des Hauts-de-Seine souhaite accompagner notamment les TPE/PME à ces échéances.



Réunion fournisseurs

C'est pourquoi le Département des Hauts-de-Seine, en partenariat avec la CCI Île-de-France, la CPME 92, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et le GIP Maximilien, organise le jeudi 18 mai à 10 h une réunion d'information à l'hôtel du Département à Nanterre, afin d'informer les entreprises sur les démarches à suivre pour atteindre cet objectif.

Inscription obligatoire sur www.hauts-de-seine.fr/reunions-fournisseurs jusqu'au 15 mai (deux participants maximum par entreprise, dans la limite des places disponibles).

Afin d'être informé régulièrement de nos offres, nous vous recommandons de créer votre compte et de programmer des alertes sur le portail Maximilien (www.maximilien.fr) ou bien de les consulter via le lien suivant : www.hauts-de-seine.fr/commande-publique

Recrutements

■ Chargé du pilotage de la trésorerie et des garanties

Au sein de la Direction des Finances, vous assurez le suivi et l'analyse de la trésorerie départementale ainsi que des garanties d'emprunts.

Profil : issu d'une formation supérieure, vous connaissez les spécificités d'une collectivité territoriale en général et des finances publiques locales en particulier. Vous avez acquis une bonne maîtrise des méthodes et outils de prévision, des techniques de recueil, de traitement et de contrôle de données. Vous possédez une bonne analyse des évolutions réglementaires et de leurs incidences sur la politique financière de la collectivité. Vous êtes reconnu pour vos qualités relationnelles et possédez une aptitude à l'utilisation des logiciels de bureautique.

Réf : HM.16.382 - Poste basé à Nanterre

■ Médecin de secteur

Au sein de la Direction PMI/PE du Pôle Solidarités, sous la hiérarchie du médecin chef du service territorial de PMI ou d'un coordonnateur, vous exercez les missions de PMI conformément à la réglementation et aux orientations du Département.

Profil : vous êtes titulaire du diplôme d'État de Docteur en médecine, gynécologue-obstétricien et êtes inscrit à l'Ordre des médecins. Vous disposez de connaissances en PMI, tout particulièrement en protection de l'enfance. Connaissance des missions médico-psycho-sociales. Sens de la rigueur et de l'organisation ; capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse et aptitude reconnue au travail en équipe.

Réf : NS.13.72 - Poste basé à Villeneuve-la-Garenne

Adressez votre candidature et votre curriculum vitae

par courriel : recrut@hauts-de-seine.fr ou par courrier : Monsieur le Président du conseil départemental - Hôtel du Département - Pôle Ressources Humaines et Financières - Service Emploi et Compétences 2/16 bd Soufflot - 92015 Nanterre cedex. Indiquez la référence afférente au poste. Vous retrouvez le contenu détaillé de toutes nos offres d'emploi sur www.hauts-de-seine.fr

La Lettre bleue est publiée par la direction de la communication du conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Directeur de la publication : Muriel Hoyaux - **Rédaction :** Virginie Rapin - **Mise en page :** Frédéric de Tarté

Crédits photos : CD92 / Jean-Luc Dolmaire, Olivier Ravoire, Willy Labre, Stéphanie Gutierrez-Ortega, Beausir/Hunter Consultants, D.R.

www.hauts-de-seine.fr

Dépôt légal : juillet 2008 - ISSN : 2430-7009 - Imprimé sur papier recyclé

Suivez-nous

